

Les bons gestes DU QUOTIDIEN

J'AI PLUS D'UN TOUR DANS MON SAC!

guide du tri



BIEN TRIÉS
NOS DÉCHETS SERONT MIEUX RECYCLÉS

03 84 90 11 71 grandbelfort.fr



UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez **Kitritou**, l'assistant du tri sur grandbelfort.fr ou flashez ce code.

À consulter aussi : consignesdetri.fr citeo.guidedutri.fr

Les bons gestes DU QUOTIDIEN



Place d'Armes - Belfort
03 84 90 11 71



DANS LES DÉCHÈTERIES, j'apporte :



Jouets et articles de sport



Ampoules, néons



Polystyrène, bâches plastique



Déchets verts*



Déchets électriques, électroniques, piles



Extincteurs, cartouches de protoxyde d'azote



Déchets diffus spécifiques



Textiles



Bois, mobilier



Encombrants



Déchets du bricolage, déchets inertes



Pneus*



Petits objets divers : bouchons, stylos, cartouches d'encre, radiographies...



Seringues



Ordures ménagères



Bouteille de gaz



Amiante



Pneus issus des professionnels (toutes activités)

*RESTRICTIONS



Pneus : véhicules légers et motos de particuliers uniquement (propres, non cisailés).
Max 8 pneus/an/foyer



Déchets verts : 2 m³ par jour



Véhicule >3,5 t

PROFESSIONNELS

Accès payant et quantités limitées. D'autres solutions gratuites existent pour les professionnels : valobat.fr

Accès DÉCHÈTERIE

Objets en bon état :

Espace ressourcerie pour vos objets en bon état : livres, jouets, objets de décoration, appareils électroménagers, mobilier, vaisselle...

Carte d'accès obligatoire

(réservée aux habitants du Grand Belfort)

Demande de carte sur le site :

grandbelfort.fr/dechets

En cas de perte, une nouvelle carte sera facturée (15 €)

Les déchèteries

- **Châtenois-les-Forges**, route de Breuilleux
- **Danjoutin**, ZAIC du Grand-Bois
- **Sermamagny**, sur la desserte du Pays-Sous-Vosgien (RD5)
- **Fontaine**, sur l'Aéroparc

LES HORAIRES

- Lundi : 8 h 30 - 18 h (Danjoutin et Sermamagny uniquement)
Du mardi au samedi : 8 h 30 - 18 h
- **En hiver (du 15/10 au 14/04)** :
Lundi : 9 h - 17 h (Danjoutin et Sermamagny uniquement)
Du mardi au samedi : 9 h - 17 h

Collecte des GROS ENCOMBRANTS

COMMENT VOUS DÉBARRASSER DE VOS MONSTRES?

GROS MEUBLES
LITERIE
GROS ÉLECTROMÉNAGERS



DÉPOSEZ-LES EN DÉCHÈTERIE

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

Enlèvement gratuit en votre présence, sur rendez-vous : grandbelfort.fr/dechets

Les gros encombrants acceptés (volume maximum 2 m³) :

Gros meubles : canapé, armoire, bureau, commode, morceaux de meubles démontés de plus de 120 x 80 cm sans glace ni vitre.

Literie : lit, sommier, matelas.

Gros électroménager : machine à laver, sèche-linge, réfrigérateur, congélateur, cuisinière, lave-vaisselle, gros four.

Aucun autre déchet n'est accepté.
Dépôt sur les trottoirs interdit :
jusqu'à 1500 € d'amende + frais d'enlèvement
Sortir les encombrants seulement en présence du personnel du Grand Belfort

Trier son verre, un geste simple

À LA PORTÉE DE TOUS

100 bouteilles collectées = 1 REPAS AUX RESTOS DU CŒUR®
#oncomptesurvous



→ PLUS D'INFO : GRANDBELFORT.FR



Que faire des TEXTILES ?

Tous les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.

Le linge de maison (draps, serviettes, nappes, torchons...)

Jouets en textile (peluches, cubes en tissu, tapis d'éveil...)

Maroquinerie (chaussures, sacs, ceintures, vêtements...)

Vêtements (dont collants, sous-vêtements)



Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

OÙ DÉPOSER ?

Dans les déchèteries du Grand Belfort ou les conteneurs de collecte de textile. Pour trouver un conteneur proche de chez vous : refashion.fr/citoyen/fr/je-depose



RECYCLONS RÉDUISONS VALORISONS NOS DÉCHETS



DANS LE BAC JAUNE, je trie :

➤ En urac, sans sac ➤ Bien vidés ➤ Non rincés ➤ Non emboîtés



Les briques alimentaires (de lait, crème, soupe, jus de fruits...)



Les bouteilles et flacons en plastique



Les boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, aérosols, barquettes alu, couvercles métalliques



Tous les emballages en plastique : sacs, sachets, films, barquettes alimentaires, pots, tubes...



Les cartons



Tous les papiers, journaux, magazines



Les emballages de fast food

DANS LA BORNE À BIODÉCHETS, je trie :

Déchets alimentaires

DÉCHETS DE REPAS



FRUITS ET LÉGUMES



PRODUITS LAITIERS



PAINS, PÂTISSERIES ET CÉRÉALES



SACHETS DE THÉ, CAFÉ, MARC, FILTRES



COMMENT FAIRE ?

Déposez vos déchets alimentaires dans votre sac en papier kraft dans la borne à biodéchets.

LES ASTUCES

Réutilisez les sacs de légumes en papier kraft de votre commerçant.

Pas de liquide (huile...).

Apportez régulièrement vos déchets alimentaires à la borne. (1 à 2 fois par semaine recommandé)

Rincez régulièrement votre bioseau ou passez-le au lave-vaisselle.

INTERDITS

huiles - liquides - mégots de cigarettes - cendres - produits chimiques - emballages couchés - sacs aspirateur - litière animale - branchage et déchets verts du jardin



DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES, je jette :

En sac fermé



Les ordures ménagères



Petits objets cassés hors emballage



Les couches, sacs d'aspirateur



DANS LE CONTENEUR À VERRE, je trie :

Bouteilles, bocaux en verre et flacons

En urac



dépôt autorisé de 7h à 22h

Déchets non acceptés



LES RESTAURANTS DU CŒUR
1 tonne de verre triée = 23 REPAS pour les Restos du Cœur

DANS MON COMPOSTEUR, je réduis mes déchets

au printemps et en été
Avril > septembre

JE DÉPOSE les déchets du jardin et de la cuisine en respectant une alternance de couches brunes* et vertes**.

JE BRASSE mon compost une fois par semaine sur 30 cm pour monter en température.

DÉCHETS DE LA CUISINE, ÉPLUCHURES



TONTE, HERBE PAS TROP HUMIDE

DÉCHETS DU POTAGER ET FLEURS COUPÉES

TAILLE EN PETITS MORCEAUX

en automne
Octobre > décembre

J'UTILISE MON COMPOST

en hiver
Janvier > mars

2 dangers guettent mon composteur : trop de tassement trop d'humidité

La solution : J'apporte des matières brunes

PAILLIS POUR LES ARBRES ET ARBUSTES

AMENDEMENT ORGANIQUE POUR LES PETITES PLANTES ET LE POTAGER

*Matières brunes : feuilles mortes, taille de haies réduites en morceaux, papier journal, essuie tout, sciure de bois non traité, coquille d'œuf écrasées...

**Matières vertes : tonte de gazon, fruits et légumes, mauvaise herbe non montées en graines, déchets de table d'origine végétale, marc de café, sachets de thé...